

Monsieur Claude WISELER
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG

Luxembourg, le 27 mai 2026

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, nous souhaitons poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité :

« Un peu partout dans le Grand-Duché, des communes et autres acteurs ont installé des équipements destinés à accueillir des hirondelles, souvent sous la forme d'hôtels à nids artificiels placés en hauteur. Cependant, en plusieurs endroits, il semble que ces installations ne sont pas ou guère occupées par les hirondelles, voire d'autres espèces d'oiseaux. En effet, les hirondelles semblent privilégier les corniches de maisons anciennes ou de fermes traditionnelles pour y construire leurs nids.

Dans ce contexte, nous aimerions poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité :

- Monsieur le Ministre peut-il informer sur le nombre d'équipements abritant des nids artificiels qui ont été érigés sur le territoire luxembourgeois ?
- Les services de Monsieur le Ministre sont-ils en contact avec les services compétents des administrations communales pour recueillir des informations sur le taux d'occupation effectif de ces nids par les hirondelles ?
- Monsieur le Ministre peut-il fournir des explications quant au faible taux d'occupation observé pour ce type d'installations ?
- Le ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité envisage-t-il d'autres mesures ou alternatives susceptibles de favoriser l'accueil des hirondelles, en particulier dans des lieux ne disposant plus guère de bâtiments anciens ou de corniches favorables à leur installation ? »

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de notre très haute considération.



André BAULER
Député



Luc EMERING
Député